

# Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Lourds Habilitation TCP



NOM DU CONTROLEUR	BELMUDES Stéphane
NUMERO AGREMENT CONTROLEUR	02AZ7000 <i>Belmudes Stephane</i>
CENTRE DE RATTACHEMENT DU CONTROLEUR	CORSE CONTROLE PL - AJACCIO ZI DU VAZZIO 20090 - AJACCIO
NUMERO D'AGREMENT DU CENTRE DE RATTACHEMENT	S02AZ014
DATE DE L'AUDIT CONTROLEUR	03/06/2025
AUDITEUR TECHNIQUE	Roland Yves LEJEUNE <i>Roland yves Lejeune</i>

## CONCLUSIONS DE L'AUDIT CONTROLEUR PL, HABILITATION TCP

Nombre de non conformité mineure (NC)	0	Nombre de non conformité critique (NCC)	0
---------------------------------------	---	---	---

### Commentaires

CONTROLE COMPLET DANS LE RESPECT DE REGLEMENTATION EN VIGUEUR.

**DECISION : FAVORABLE**

**PROCHAIN AUDIT AVANT LE :**

**03/06/2026**

Règle de validation de l'audit : 1 NCC ou 5 NC = avis défavorable

NCC = non-respect d'une exigence réglementaire ou écart influant sur le résultat d'un contrôle technique périodique ou d'une contre-visite.

NC = non-respect d'une exigence réglementaire ou écart n'influant pas sur le résultat d'un contrôle technique périodique ou d'une contre-visite.

**En application des dispositions prévues au point C1 de annexe IV de l'arrêté du 27 juillet 2004 modifié :**

**Maintien de la qualification relative au contrôle technique des véhicules lourds,  
hors transports en commun de personnes et transports de marchandises dangereuses (Q1)**

*"Le contrôleur disposant de deux audits favorables réalisés au titre des points C. 2.1.4 (qualification Q2) et C. 3.1.4 (qualification Q3) de la présente annexe est dispensé de l'audit au titre du présent point (qualification Q1)."*

# Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Lourds Habilitation TCP

Contrôleur : BELMUDES Stéphane



## VÉHICULE SUPERVISÉ

N° d'immatriculation du véhicule : GW-031-XN      Catégorie de véhicule : BUS      Energie : GO  
Date de mise en circulation : 14/05/2024      N° PV : 25045310

## SUPERVISION DES PV DU CONTRÔLEUR

Procès verbal émis	Date	Constat
25044322	02/01/2025	RAS
25044332	06/01/2025	RAS
25044363	08/01/2025	RAS
25044370	09/01/2025	RAS
25044376	13/01/2025	RAS
25044512	29/01/2025	RAS
25044542	04/02/2025	RAS
25044575	10/02/2025	RAS
25044607	13/02/2025	RAS
25044609	17/02/2025	RAS

# Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Lourds Habilitation TCP

Contrôleur : BELMUDES Stéphane



## RELEVÉ DES OBSERVATIONS

1 SUPERVISION DES PROCES-VERBAUX ARCHIVES		
GENERALITES		CONFORME
CONTENU DES PROCÈS-VERBAUX	FONCTION 0 - Identification du véhicule	CONFORME
	FONCTION 1 - Équipements de freinage	CONFORME
	FONCTION 2 - Direction	CONFORME
	FONCTION 3 - Visibilité	CONFORME
	FONCTION 4 - Feux, dispositifs réfléchissants et équipements électrique	CONFORME
	FONCTION 5 - Essieux, roues, pneus, suspensions	CONFORME
	FONCTION 6 - Châssis et accessoires du châssis	CONFORME
	FONCTION 7 - Autres matériels	CONFORME
	FONCTION 8 - Nuisances	CONFORME
	FONCTION 9 - Contrôles supplémentaires - TCP	CONFORME
FONCTION12 - Véhicules destinés à l'enseignement de la conduite automobile Non concerné.		

2 SUPERVISION D'UN CONTRÔLE TECHNIQUE		
GÉNÉRALITÉS		CONFORME

# Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Lourds Habilitation TCP

Contrôleur : BELMUDES Stéphane



## RELEVÉ DES OBSERVATIONS

2 SUPERVISION D'UN CONTRÔLE TECHNIQUE		
<b>PREPARATION</b>		CONFORME
<b>SUIVI DU CONTROLE TECHNIQUE :</b>	<b>Fonction 0 - Identification du véhicule</b>	CONFORME
	<b>Fonction 1 - Équipements de freinage</b>	CONFORME
	<b>Fonction 2 - Direction</b>	CONFORME
	<b>Fonction 3 - Visibilité</b>	CONFORME
	<b>Fonction 4 - Feux, dispositifs réfléchissants et équipements électrique</b>	CONFORME
	<b>Fonction 5 - Essieux, roues, pneus, suspensions</b>	CONFORME
	<b>Fonction 6 - Châssis et accessoires du châssis</b>	CONFORME
	<b>Fonction 7 - Autres matériels</b>	CONFORME
	<b>Fonction 8 - Nuisances</b>	CONFORME
	<b>Fonction 9 - Contrôles complémentaires TCP</b>	CONFORME
	<b>Fonction 12 - Véhicules destinés à l'enseignement de la conduite automobile</b> Non concerné.	
<b>MODALITES FINALES</b>		CONFORME

# Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Lourds Habilitation TCP

Contrôleur : BELMUDES Stéphane



*L'équipe d'audit et la direction de l'organisme d'audit s'engagent à ne pas divulguer le contenu des preuves d'audit, toute autre information obtenue lors de l'audit ou le rapport d'audit, à toute autre partie sans l'accord explicite du commanditaire de l'audit.*

# Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Lourds Habilitation TMD



NOM DU CONTROLEUR	BELMUDES Stéphane
NUMERO AGREMENT CONTROLEUR	02AZ7000 <i>Belmudes Stephane</i>
CENTRE DE RATTACHEMENT DU CONTROLEUR	CORSE CONTROLE PL - AJACCIO ZI DU VAZZIO 20090 - AJACCIO
NUMERO D'AGREMENT DU CENTRE DE RATTACHEMENT	S02AZ014
DATE DE L'AUDIT CONTROLEUR	03/06/2025
AUDITEUR TECHNIQUE	Roland Yves LEJEUNE <i>Roland yves Lejeune</i>

## CONCLUSIONS DE L'AUDIT CONTROLEUR PL, HABILITATION TMD

Nombre de non conformité mineure (NC)	1	Nombre de non conformité critique (NCC)	0
---------------------------------------	---	---	---

### Commentaires

CONTROLE COMPLET DANS LE RESPECT DE REGLEMENTATION EN VIGUEUR.

**DECISION : FAVORABLE**

**PROCHAIN AUDIT AVANT LE :**

**03/06/2026**

Règle de validation de l'audit : 1 NCC ou 5 NC = avis défavorable

NCC = non-respect d'une exigence réglementaire ou écart influant sur le résultat d'un contrôle technique périodique ou d'une contre-visite.

NC = non-respect d'une exigence réglementaire ou écart n'influant pas sur le résultat d'un contrôle technique périodique ou d'une contre-visite.

**En application des dispositions prévues au point C1 de annexe IV de l'arrêté du 27 juillet 2004 modifié :**

**Maintien de la qualification relative au contrôle technique des véhicules lourds,  
hors transports en commun de personnes et transports de marchandises dangereuses (Q1)**

*"Le contrôleur disposant de deux audits favorables réalisés au titre des points C. 2.1.4 (qualification Q2) et C. 3.1.4 (qualification Q3) de la présente annexe est dispensé de l'audit au titre du présent point (qualification Q1)."*

# Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Lourds Habilitation TMD

Contrôleur : BELMUDES Stéphane



## VÉHICULE SUPERVISÉ

N° d'immatriculation du véhicule : BP-725-JD      Catégorie de véhicule : TRR      Energie : GO  
Date de mise en circulation : 31/05/2011      N° PV : 25045306

## SUPERVISION DES PV DU CONTRÔLEUR

Procès verbal émis	Date	Constat
25044337	07/01/2025	RAS
25044353	08/01/2025	RAS
25044364	09/01/2025	RAS
25044417	16/01/2025	RAS
25044731	05/03/2025	RAS
25044783	12/03/2025	RAS
25044810	17/03/2025	RAS
25044827	19/03/2025	RAS
25044926	02/04/2025	RAS
25044928	02/04/2025	RAS

# Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Lourds Habilitation TMD

Contrôleur : BELMUDES Stéphane



## RELEVÉ DES OBSERVATIONS

1 SUPERVISION DES PROCES-VERBAUX ARCHIVES		
GENERALITES		CONFORME
CONTENU DES PROCÈS-VERBAUX	FONCTION 0 - Identification du véhicule	CONFORME
	FONCTION 1 - Équipements de freinage	CONFORME
	FONCTION 2 - Direction	CONFORME
	FONCTION 3 - Visibilité	CONFORME
	FONCTION 4 - Feux, dispositifs réfléchissants et équipements électrique	CONFORME
	FONCTION 5 - Essieux, roues, pneus, suspensions	CONFORME
	FONCTION 6 - Châssis et accessoires du châssis	CONFORME
	FONCTION 7 - Autres matériels	CONFORME
	FONCTION 8 - Nuisances	CONFORME
	FONCTION 14 - Contrôles supplémentaires - TMD	CONFORME

2 SUPERVISION D'UN CONTRÔLE TECHNIQUE		
GÉNÉRALITÉS		CONFORME
PREPARATION		CONFORME

# Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Lourds Habilitation TMD

Contrôleur : BELMUDES Stéphane



## RELEVÉ DES OBSERVATIONS

2 SUPERVISION D'UN CONTRÔLE TECHNIQUE		
SUIVI DU CONTROLE TECHNIQUE :	Fonction 0 - Identification du véhicule	CONFORME
	Fonction 1 - Équipements de freinage	CONFORME
	2.3.1.4. - <i>Mauvaise réalisation d'un point de contrôle n'affectant pas le résultat du contrôle technique</i>	
	➤ 1.1.8 TETES D'ACCOUPLLEMENT POUR FREINS DE REMORQUE : Le contrôle de l'étanchéité du clapet est réalisé main rouge et main jaune déconnectées, commande de frein de service actionnée et commande frein de stationnement non actionnée. Ce contrôle a été réalisé sur demande de l'auditeur sans détection d'anomalie ou de défaillance.	NON CONFORMITÉ
	Fonction 2 - Direction	CONFORME
	Fonction 3 - Visibilité	CONFORME
	Fonction 4 - Feux, dispositifs réfléchissants et équipements électrique	CONFORME
	Fonction 5 - Essieux, roues, pneus, suspensions	CONFORME
	Fonction 6 - Châssis et accessoires du châssis	CONFORME
	Fonction 7 - Autres matériels	CONFORME
Fonction 8 - Nuisances	CONFORME	
Fonction 14 - Contrôles complémentaires TMD	CONFORME	
MODALITES FINALES		CONFORME

# Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Lourds Habilitation TMD

Contrôleur : BELMUDES Stéphane



*L'équipe d'audit et la direction de l'organisme d'audit s'engagent à ne pas divulguer le contenu des preuves d'audit, toute autre information obtenue lors de l'audit ou le rapport d'audit, à toute autre partie sans l'accord explicite du commanditaire de l'audit.*